

Séance du Conseil Municipal du jeudi 19 décembre 2019 et du jeudi 9 janvier 2020

• **Dissolution du SIARH :**

Le Syndicat Intercommunal d'Aide et de Réalisation pour les handicapés des Trois Provinces a été créé le 28 septembre 1982 et regroupe 11 communes. Depuis 2012, il gère le Foyer des Hautes Roches Cette structure qui permet d'apporter l'éducation et les soins appropriés aux handicapés, a une capacité d'accueil de 15 places (14 permanentes et 1 place en accueil temporaire) et l'Accueil de Jour a une capacité de 2 places. L'ASFEAI (Association Communale de Soutien aux Familles d'Enfants et Adultes Inadaptés) gestionnaire du foyer de vie va reprendre les missions du SIARH entraînant par voie de conséquence la dissolution de ce dernier, actée par le Conseil Municipal.

• **Débat sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable :**

Le PADD est une pièce du PLU qui définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il définit également les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs. Le PADD fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Toutes ces orientations expriment une vision partagée et stratégique du développement de la commune de Saint Hilaire de Clisson à l'horizon 2030.

Au regard de l'importance de ce document dans le PLU, la législation impose qu'un débat sur les orientations du PADD ait lieu lors d'un Conseil municipal. Ce débat ne donne pas lieu à une prise de décision sur les orientations du PADD. Il s'agit d'un moment d'échanges et de débats entre les conseillers municipaux sur le contenu du PADD, afin de l'amender si nécessaire.

Subventions aux associations et participations 2020

ASSOCIATION OU ORGANISME	SUBVENTION 2020 en €
SPORTS - LOISIRS - CULTURE	
A.A.S.H. Basket	2 120 (26.50 par enfant)
Pêcheurs de la Noue	300
Société Chasse St Hubert (piégeage et régulation des nuisibles pour la protection des cultures)	1 400
Les Amis de Planète Lecture (Bibliothèque)	600
Graines d'artistes	110
La Cicadelle	140
Comité de jumelage Klettgau	300
USEP	132
Office Intercommunal des Sports	410
SOCIAL ET SANTÉ	
Amicale des Donneurs de Sang	90
ADMR	500
SEMES	1371
Prévention routière	30
Œuvres sociales Sapeurs-Pompiers	30
Roue de secours du Vignoble	200
CCAS	1000
DIVERS ET PARTICIPATIONS	
ADIL Loire-Atlantique	130
Ecole de Clisson	800
Ecole de Clisson (restaurant scolaire)	300

Dénomination de voie dans le lotissement de la forge

Le lotissement de la Forge composé de 8 logements va être aménagé rue de l'ancienne Mairie. Pour le desservir, une nouvelle voie va être créée. Le Conseil Municipal a décidé de dénommer cette voie : « rue de la Forge ».

Adresse

Mairie

1 place de l'église

44190 Saint Hilaire de Clisson

Contact

Tél. : 02.40.36.07.79

Mail : mairiesthilairedeclisson@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Mardi et Vendredi : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00

Mercredi et Jeudi : 9h00 - 12h30

Samedi : 9h00 - 12h00

• Attribution de marché public :

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer des marchés publics pour :

Les travaux d'aménagement du lotissement du Clos de la Brelandière.

- Lot n°1 : Terrassement, voirie, assainissement. Entreprise BLANLOEIL de Clisson pour un montant de 466 414.53 € HT

- Lot n°2 : Aménagement paysager. Entreprise ART DAN de Carquefou pour un montant de 146 500 € HT

Les travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement dans les villages de la Palaire, Le Chêne Pineau et la Morinière (dossier qui sera transféré à l'agglomération en janvier).

- Lot n°1 – Travaux de réhabilitation des eaux usées – Entreprise GADAIS de Vieillevigne pour un montant de 135 788.50 € HT

- Lot n°2 : Essais préalables à la réception des réseaux d'eaux usées - Entreprise A3SN de Montauban de Bretagne pour un montant de 8 381 € HT

• Transfert des résultats du budget assainissement :

La compétence assainissement est transférée à la Communauté d'Agglomération de Clisson Sèvre et Maine au 1^{er} janvier 2020. A cette date, le budget communal assainissement sera clos et la Communauté d'agglomération exercera la pleine et entière gestion de ce service. Le Conseil Municipal a adopté le principe du transfert de l'intégralité des résultats 2019 vers le budget assainissement de Clisson Sèvre et Maine Agglo afin de couvrir les dépenses relatives à ces services.

• Demande de subvention DETR 2020 :

Le Conseil Municipal envisage d'aménager l'ancien site de l'épicerie biologique dans la rue du Surchaud pour y édifier un pôle commercial avec logements. Une subvention DETR (Dotation d'Équipement de Territoires Ruraux) est demandée à l'État pour le financement de l'opération.

Informations communales

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

INSCRIPTIONS SUR LISTES : VOUS AVEZ JUSQU'AU 07 FÉVRIER 2020

Vous avez jusqu'au 07/02/2020 pour vous inscrire et voter les dimanches **15 et 22 mars 2020**.

Aller sur www.service-public.fr ou rendez-vous en Mairie.



VOTE PAR PROCURATION

Merci de faire les démarches nécessaires le plus rapidement possible auprès des services de police ou la gendarmerie de votre lieu de domicile ou du lieu de travail ou au tribunal d'instance.

Le mandataire doit être inscrit dans la même commune que le mandant.

ÉCOLE PUBLIQUE SIMONE VEIL INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2020/2021

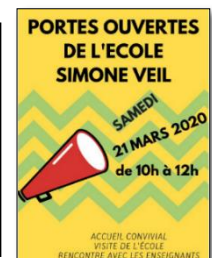
Vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants pour l'année scolaire 2020/2021 auprès de la Mairie.

Peuvent être inscrits les enfants :

- nés en 2018, âgés de 2 ans au 01/09/2020

- nés en 2017,

- nés les années antérieures



BALAYAGES DES RUES

L'entreprise de balayage des rues interviendra :

28 février 2020

17 avril 2020

05 juin 2020

21 août 2020

16 octobre 2020

18 décembre 2020



RECENSEMENT MILITAIRE – JEUNES NÉS EN 2004

Pour les jeunes de 16 ans, n'oubliez pas de vous faire recenser dès votre anniversaire.

Cette démarche est nécessaire pour :

- le passage du permis

- l'inscription sur les listes électorales

- l'inscription à certains examens

Pour cela, présentez-vous en mairie avec votre carte d'identité et votre livret de famille.

CIVISME



Trottoirs : la commune assure le nettoyage du domaine public routier communal. Toutefois, les riverains d'une voie publique sont tenus de nettoyer les trottoirs, accotements et caniveaux attenants à leur propriété, sur toute sa longueur.

De même, les riverains sont tenus d'entretenir et tailler les haies qui sont en limite des voiries car elles risquent de réduire la taille des trottoirs et s'avérer dangereuses pour les piétons.

En période de neige ou de verglas, les riverains sont tenus de déneiger le trottoir devant chez eux. Cette règle s'applique au propriétaire de la maison ou au locataire. S'il s'agit d'un immeuble en copropriété, cette obligation incombe au syndic de copropriété.

Le riverain ne respectant pas ses obligations peut voir sa responsabilité engagée lorsqu'un piéton est victime d'une chute sur son trottoir.

Cimetière : la Mairie rappelle que le cimetière est un lieu de recueillement. Courant décembre, des déchets alimentaires (chocolats de Noël, cannettes, ...) ont été retrouvés sur certains caveaux et dans les allées. Merci de veiller au respect des familles et des défunts.



Associations communales

LES RECYCLÉS

L'Assemblée générale se déroulera à l'Ancienne Mairie le samedi 25 janvier à 16h30.



Les Recyclés en collaboration avec la Mairie reconduisent l'action :

« **NETTOYONS NOTRE NATURE** »

qui aura lieu le samedi matin 07 mars 2020.



ETRE CHENE ET ROSEAU

L'Assemblée générale se déroulera à la salle de la Vergnaie le :

vendredi 31 janvier 2020 à 20h15.



LA BOULE HILAIROISE

L'Assemblée générale se déroulera à la salle de la Vergnaie le :

samedi 1^{er} février 2020 à 11h00.



ART DU BOIS

L'Assemblée générale se déroulera à la salle de la Vergnaie le :

vendredi 24 janvier à 18h00.

ORGANISÉ PAR L'AMICALE LAÏQUE

LA FLUO BOUM

ENTRÉE 2 Euros

19h30 - 22h30

Viens danser sur tes musiques préférées

Le Vendredi 7 Février 2020

À la salle de la Noue

Inscription Obligatoire avant le 1 Février 2020

- Par mail: amicalelaiquesth@gmail.com

- Par téléphone: 02.40.36.18.14

ENFANTS DU CP AU CM2

INTERDIT AUX PARENTS

BIBLIOTHEQUE « PLANETE LECTURE »

« Heure du conte » : le mercredi 19 février à 10h00



CHANGEMENT D'HORAIRE :

La permanence des mercredis après-midi est assurée de 16H00 à 18H00.

ENVIES'AGE

Samedi 07 mars 2020 : spectacle « Les balladins nantais » à 15h00 à la Salle de la Noue, contact et réservation jusqu'au 22/02/2020 au 06.77.65.63.37 ou 06.81.18.12.00.



Associations intercommunales

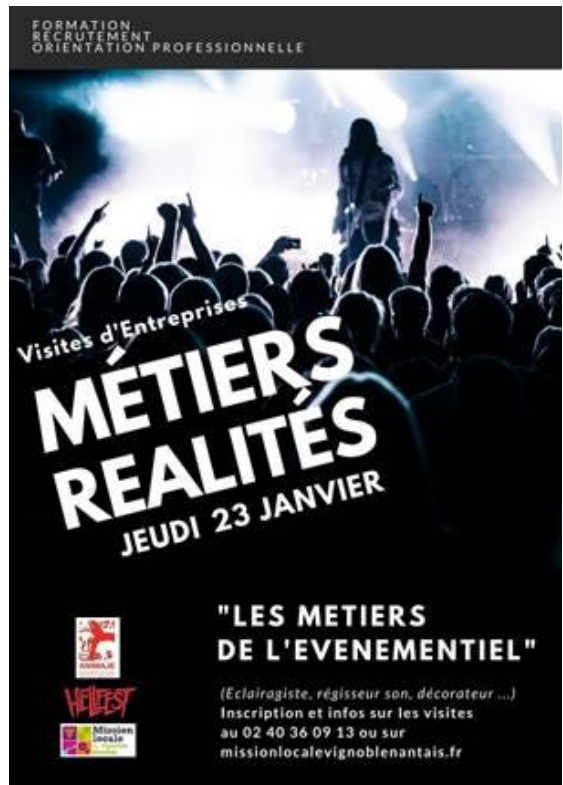
INSCRIPTIONS SÉJOURS PASSERELLES 11-13 ANS

Réunion le vendredi 24 janvier 2020 à 19h00 à l'Espace Jeunes au 27 rue de l'Ancienne Mairie à Saint Hilaire de Clisson.

Contact : 02.40.54.27.67



Informations diverses



NOUVELLE ACTIVITÉ HILAIROISE

Claire MERLET, réflexologue vous propose des séances de relaxation qui se localisent sur certaines zones des pieds, des mains et du visage représentant des organes ou parties du corps. La réflexologie est accessible à tous pour la gestion du stress, la détente et la prévention. Les séances se déroulent à domicile.

Contact : 06.15.51.83.19 ou reflexogue.merlet@gmail.com

Une enquête est disponible en ligne <https://forms.gle/8Casq81c5dy42E6L6> pour recenser vos besoins et attentes.

Un exemplaire version papier est disponible en Mairie.



CINÉMA LE CONNÉTABLE

Le lundi 27 janvier 2020 à 20h30, Vincent BERTHELOT, originaire de Saint Hilaire de Clisson, présentera son film « *Le facteur humain* ».

Vous pourrez l'accompagner sur son vélo couché de Redon jusqu'en Suisse pour distribuer du courrier et mettre en avant les relations humaines.



Naissances



GUYON Molly née le 27 novembre 2019, 8 La Landonnière
ALLAIN Malo né le 11 décembre 2019, 21 rue des Camélias

